



RESOLUTION CONGRES 18 MAI 2019

EN AVANT POUR LA GRÈVE DU 14 JUIN – 6 PROPOSITIONS CONCRÈTES POUR L'ÉGALITÉ !

1. Congé parental d'un an

L'arrivée du premier enfant est souvent le facteur déclencheur d'une inégalité dans les domaines professionnel et privé. Travailler sur les aménagements indispensables lorsqu'une famille accueille un enfant est une nécessité. Nous demandons l'instauration urgente d'un congé parental d'un an en complément du congé maternité, quitte à déjà le mettre en place au niveau cantonal ; la possibilité systématique pour les parents d'adapter leur temps de travail après une naissance ; le renforcement de la protection contre le licenciement après le congé maternité.

2. Heures d'ouverture étendues des structures d'accueil

Ce sont encore majoritairement les femmes qui limitent leur activité professionnelle après l'arrivée d'un enfant. Ceci fait que les femmes gagnent moins et surtout se retrouvent avec moins à la retraite. Bien que des progrès aient été faits, nous demandons que des offres d'accueil pour les enfants soient adaptées aux horaires de tous les corps de métier. Des offres accessibles qui permettent une plus grande flexibilité. Flexibilité ne signifie toutefois pas flexibilisation et dans ce sens, le personnel en crèche doit en parallèle être protégé par une CCT.

3. Révision du PER et formation des enseignants à l'égalité - sensibilisation au niveau scolaire

Les enseignant.e.s, d'aussi bonne volonté et grande compétence soient-il.elle.s, ne peuvent pas intégrer la déconstruction des stéréotypes de genre dans leur enseignement sans l'avoir appris. Nous demandons une formation complète du personnel enseignant, déconstruisant les discriminations, leurs réalités et leurs effets dans les méthodes d'enseignement. Pour les élèves, nous demandons la mise en œuvre d'une pédagogie inclusive dans le plan d'études romand, qui supprime la hiérarchisation sociale entre les hommes cisgenres et les autres durant la scolarité.

4. Promotion des temps partiels dans les postes de l'administration à haute responsabilité

Notre marché de l'emploi ne met pas suffisamment en avant le potentiel d'employé.e.s qualifié.e.s qui ne souhaitent pas travailler à 100%. Trop souvent il.elle.s restent à des niveaux de responsabilités inférieurs. Nous demandons la mise en place de postes à temps partiel dans les fonctions cadres de nos administrations. Favoriser également le job sharing (ou partage du travail), c'est offrir la possibilité aux femmes et aux hommes qui le souhaitent de pouvoir concilier de manière harmonieuse leur vie familiale tout en poursuivant leur carrière professionnelle.



5. Moyen financier pour mener une politique d'égalité

L'instauration d'une politique d'égalité nécessite aussi des moyens financiers ! N'en déplaise à la droite, qui s'attaque sans cesse aux budgets alloués en la matière et contribue ainsi à creuser des fossés en termes d'inégalités, il est plus que nécessaire et indispensable d'encourager l'égalité par des lignes politiques budgétaires clairement définies et renforcées. Concrètement, nous demandons des investissements, entre autres, dans l'éducation, les bureaux de l'égalité, le contrôle des mesures appliquées en entreprise et le fonctionnement de l'administration.

6. Soutien à une représentation équilibrée du Grand Conseil

L'égalité passe par la représentation égalitaire. Depuis trop longtemps, les femmes sont minoritaires dans les parlements. Au Grand Conseil, si le parti socialiste respecte bien la parité (19 députées sur 32 élus au sortir des élections 2017), tel n'est pas le cas de la droite bourgeoise (7 députées sur 43 au PLR ; 1 députée sur 9 à l'UDC). Cette situation perdure et aboutit au triste constat que plus du 50% de la population n'est pas représenté équitablement. Le PSN soutient la modification de la Constitution visant à ce que les 100 membres du Grand Conseil soient élus lors de deux votes séparés, l'un pour 50 hommes, l'autre pour 50 femmes.